



Atelier 2 : Comment préparer son dialogue de gestion ?

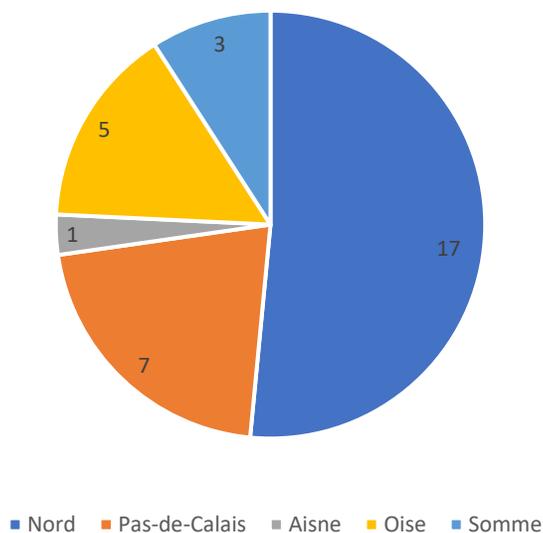


Tour de table

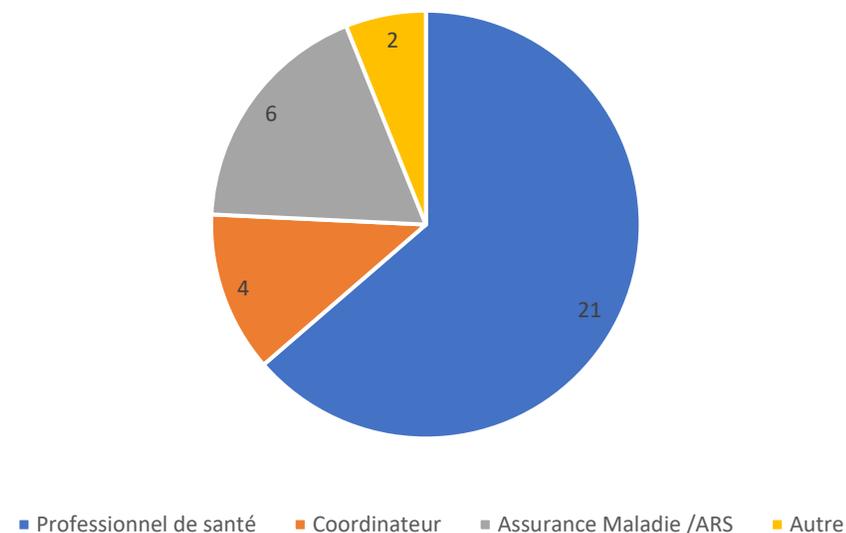
Atelier 13h30 – 15h00

33 participants

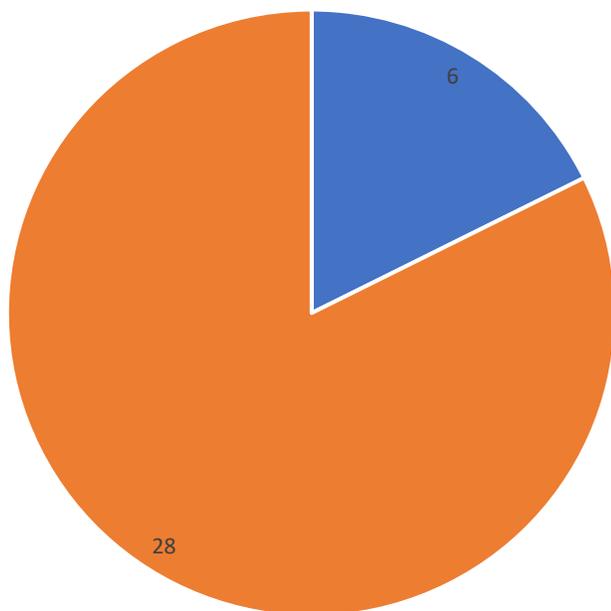
Participants par département



Répartition des participants par catégorie professionnelle



Participants appartenant à une CPTS



■ Non ■ Oui

CPTS Pévèle Carembault
Seclin
CPTS Beaumont Artois
CPTS du Beauvaisis
CPTS Littoral en Nord
CPTS Artois Lys
CPTS de Compiègne et
sa région
CPTS Lille Ouest
CPTS Cœur de l'Aisne
CPTS Grand Amiens
CPTS BBH
CPTS du Santerre

CPTS Sud Métropole
Lilloise
CPTS Fives-Hellemmes-
Mons (FHM)
CPTS Grand Douai
CPTS Grand Denain
CPTS Tourcoing -
Mouvaux - Neuville en
Ferrain (TMN)
CPTS Val de Sambre
CPTS Ternois Santé
CPTS Sambre Avesnois
CPTS de la Marque
CPTS Picardie Verte

Comment participer ?



[Copier le lien de participation](#)



- 1 Allez sur wooclap.com
- 2 Entrez le code d'événement dans le bandeau supérieur

Code d'événement
ATELIERACI



- 1 Envoyez [@ATELIERACI](#) au **06 44 60 96 62**
- 2 Vous pouvez participer

wooclap

Votes - / 4

Messages



100 %



Quitter

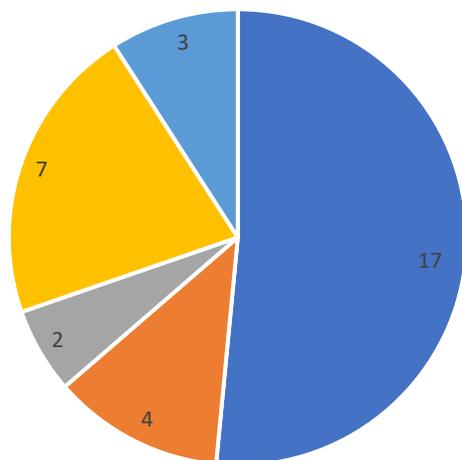
0



Atelier 15h30 – 17h00

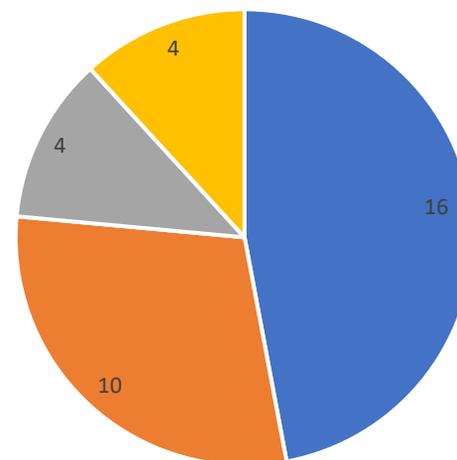
33 participants

Participants par département



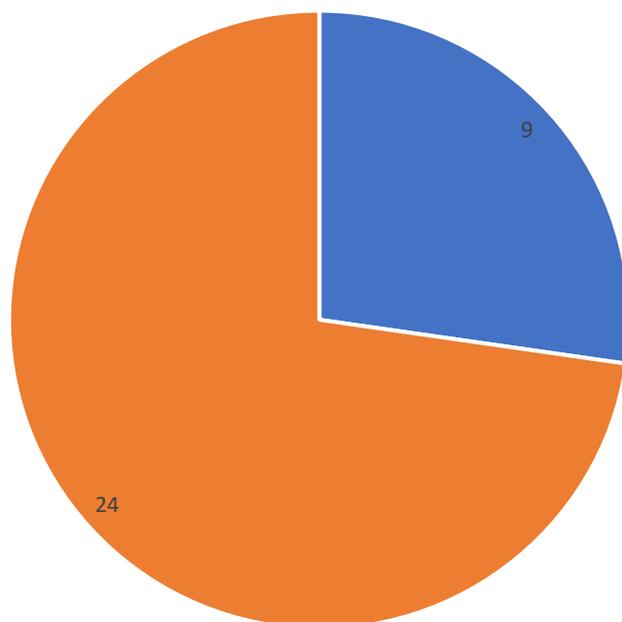
■ Nord ■ Pas-de-Calais ■ Aisne ■ Oise ■ Somme

Répartition des participants par catégorie professionnelle



■ Professionnel de santé ■ Coordinateur ■ Assurance Maladie /ARS ■ Autre

Participants appartenant à une CPTS



■ Non ■ Oui

CPTS Amandinois
CPTS Sud Avesnois
CPTS Grand Denain
CPTS Lille Ouest
CPTS Nord Aisne
CPTS Beaumont Artois
CPTS Tourcoing -
Mouvaux - Neuville en
Ferrain (TMN)
CPTS du Beauvaisis
CPTS Grand Arras

CPTS de la Marque
CPTS Lys - Armentières
CPTS Sud Oise
CPTS BBH
CPTS Grand Valenciennes
CPTS Grand Arras
CPTS Hauts de l'Aisne
CPTS Beaumont Artois
CPTS Nord Aisne
CPTS Liévin Pays d'Artois

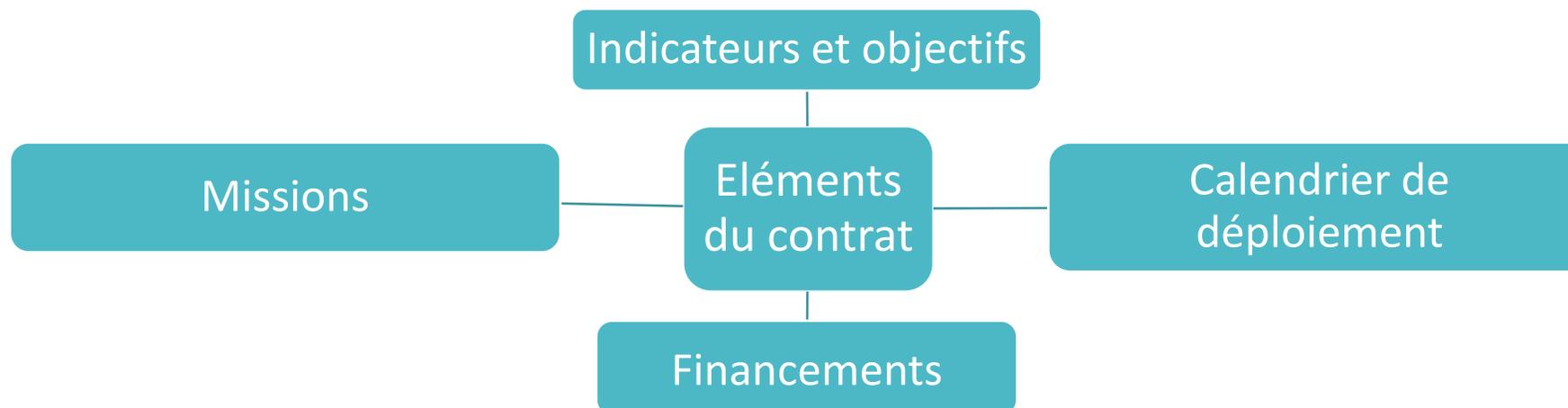
Les ACI et le dialogue de gestion, de quoi parle t on ?

- ✓ Un contrat tripartite élaboré de manière partenariale entre la CPTS, l'ARS et l'AM fixant pour 5 ans les engagements de chacun des signataires
- ✓ Une déclinaison contractuelle du projet de santé avec des objectifs à atteindre fixés tous les ans (les indicateurs)
- ✓ Une adaptation territoriale de l'accord conventionnel national interprofessionnel pour les CPTS

Conditions :

- Elaboration d'un projet de santé validé par l'ARS
- Création d'une association loi 1901

=> La signature de l'ACI permet le déclenchement des financements pérenne de l'AM (budget de fonctionnement).



Allez sur **wooclap.com** et utilisez le code **ATELIERACI**

Quel est votre niveau de connaissances sur les ACI ?

1

Bon

0% 0

2

Moyen

0% 0

3

Mauvais

0% 0

4

Sans avis

0% 0

wooclap

Votes 3 / 4

Messages



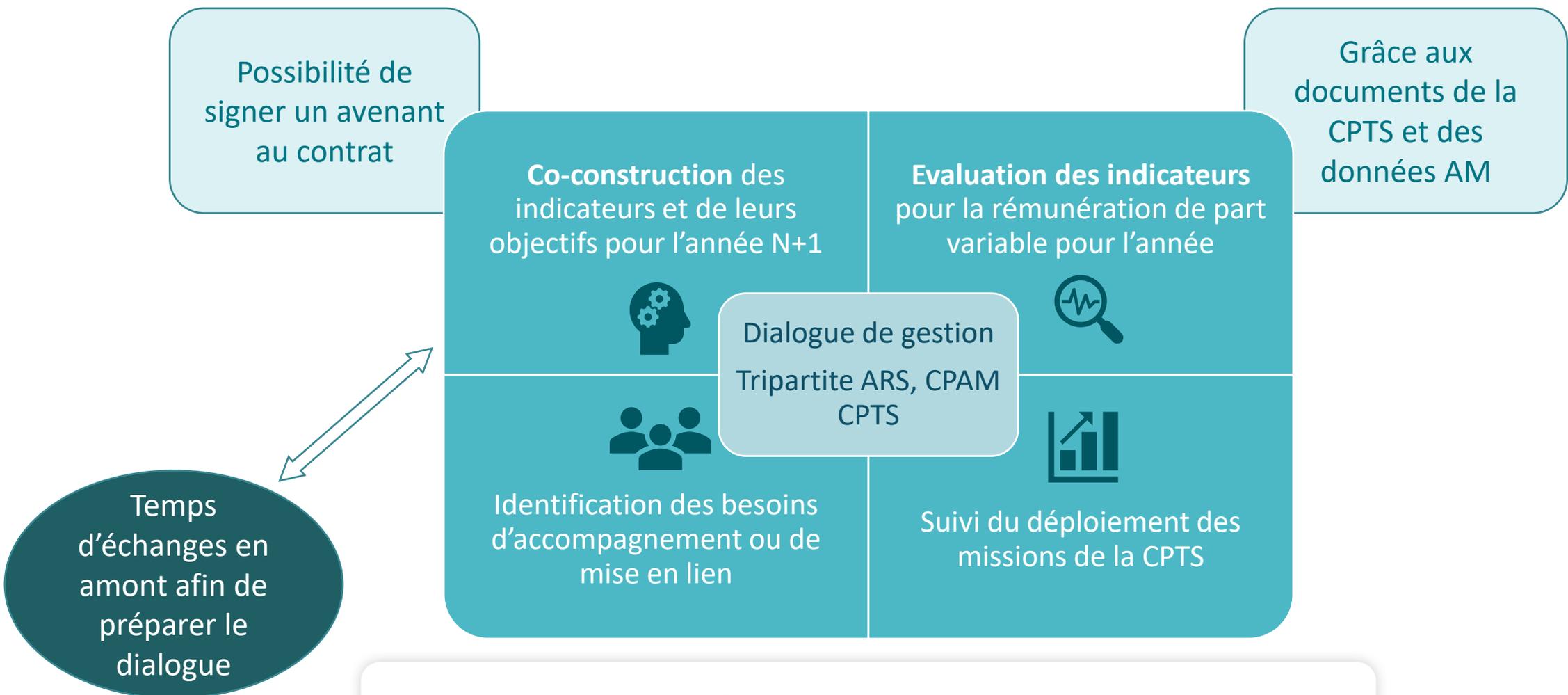
100 %



Quitter

0 / 0





Allez sur wooclap.com et utilisez le code **ATELIERACI**

Avez-vous déjà participé à un dialogue de gestion ?

1

Oui

0% 0

2

Non

0% 0

wooclap

Votes 1 / 4

Messages



100 %

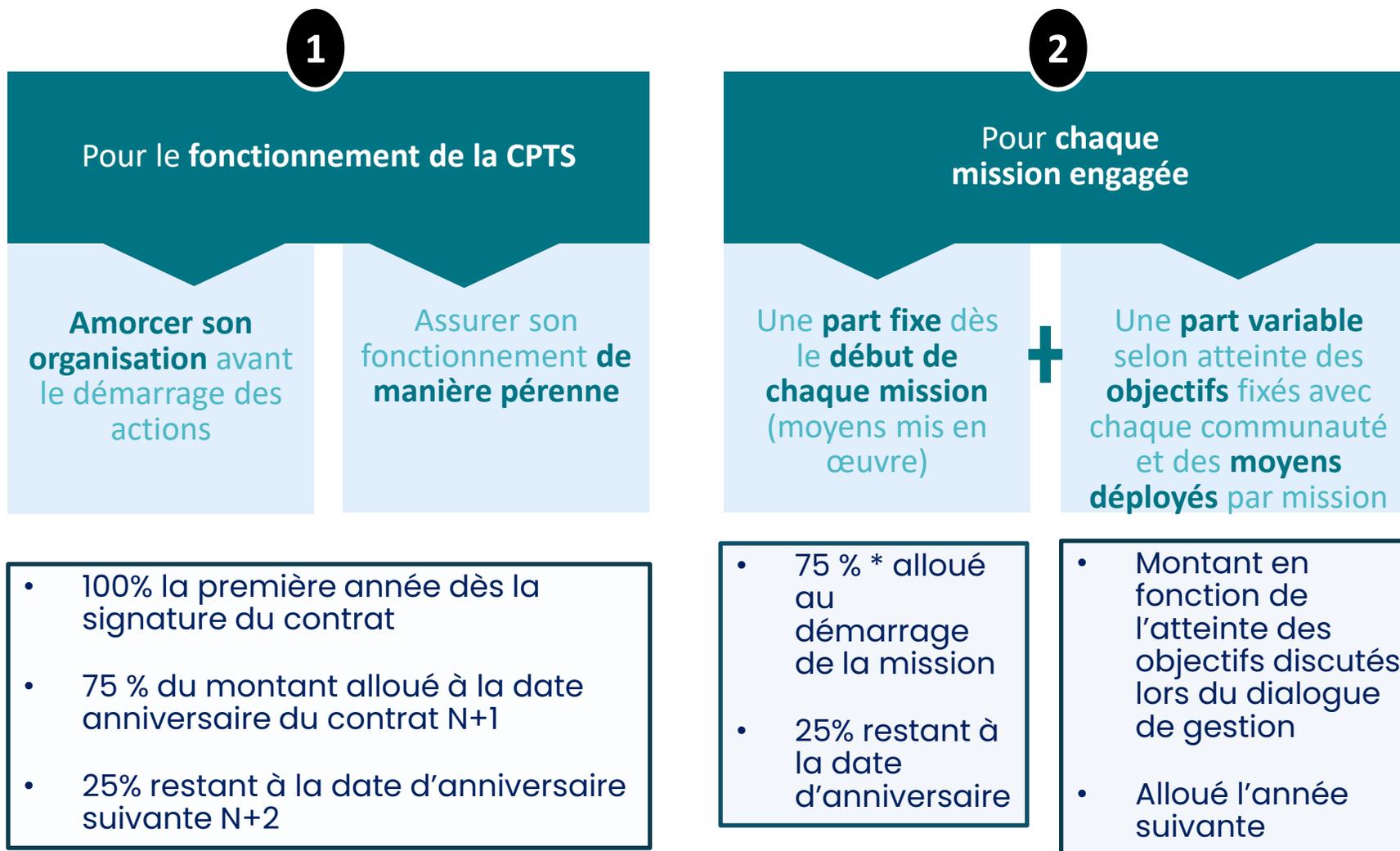


Quitter

0 / 0



- Un **double financement** de la CPTS :



« Ce que nous regardons pour évaluer et apprécier la progression d'une action ».

- ✓ Un indicateur peut être :
 - ✓ **local** : en lien direct avec les actions définies dans le projet de santé
 - ✓ **national** : défini dans l'ACI national

- ✓ A chaque indicateur est associé un objectif (la cible à atteindre) qui doit :



- **Être négocié** : prise en compte du contexte territorial



- **Être mesurable/observable dans le temps** : nécessaire de définir dès le départ son mode de calcul et de s'assurer que les sources de données seront disponibles et exploitables (qui fournit la source et par quel moyen ?)



- **Avoir un potentiel de progression** : tenir compte de la montée en charge des actions

Quels types d'indicateurs ?

- **Qualitatif** : indicateur sur les **moyens** mis en œuvre
- **Quantitatif** : indicateurs sur le nombre d'actions et/ou sur les effets des actions, les **résultats**

Quels impacts pour la CPTS ?

- ✓ **Indicateurs de suivi** : non associé à la part variable – sert au pilotage et au suivi des actions
- ✓ **Indicateurs associés à la part variable** : son atteinte conditionnera le montant de la part variable allouée à la CPTS => *Choix en fonction des négociations ACI*



« Ils permettent le suivi et le financement des missions déployées par la CPTS. Ils sont réajustables tous les ans »

Indicateurs nationaux (non négociables)

Réduction du % patients sans MT pour les patients en ALD, ou âgés de plus de 70 ans ou couverts par la CMUC

Nombre de médecins de la CPTS participant au SAS

Part des admissions directes en hospitalisation adressées par un professionnel de santé de ville

Indicateurs locaux qualitatifs

Etat des lieux des MG du territoire en capacité à prendre en charge de nouveaux patients

Mise en place de groupe d'analyse de pratiques et/ ou de groupe qualité pluriprofessionnels

Mise en place de conventions, partenariats (prévus pour la mise en œuvre du parcours)

Indicateurs locaux quantitatifs

Taux de professionnels de santé du territoire adhérents à la CPTS

Nombre de professionnels de santé formés à la maîtrise de stages

Taux de couverture vaccinale antigrippale

Allez sur **wooclap.com** et utilisez le code **ATELIERACI**

Selon vous, les indicateurs que vous avez négociés sont :



1

Cohérents avec les actions mises en place



5

2

Utiles pour le pilotage de votre CPTS



5

3

Facilement mesurables et observables dans le temps



5

4

Facilement réalisables



5



Une co-construction, c'est quoi ? « *Chacun doit aller vers l'autre pour construire le contrat* »

Une co-construction sur quoi ?

- ✓ **Le choix des indicateurs** (hors indicateurs nationaux) => pour les indicateurs locaux (en lien avec les actions prévues dans le projet de santé)
- ✓ **Le type d'indicateur servant au calcul de la part variable** : choix entre indicateurs qualitatifs (les moyens, le process) ou quantitatif (résultats)
- ✓ **L'objectif à atteindre** : il est fixé en fonction du contexte territorial (possibilité d'avoir un objectif de stabilité) et du niveau de maturité de la CPTS avec possibilité d'accepter une atteinte partielle de l'objectif de l'indicateur
ex: nombre de réunions pluriprofessionnelles : cible à atteindre : 15 – réalisé : 10 => quelle valorisation ?



Votre avis (animation post it)

- ✓ Selon vous, quelles sont les bonnes pratiques (réelles ou ressenties) d'un dialogue de gestion ?

- ✓ Selon vous, quelles sont les difficultés (réelles ou ressenties) d'un dialogue de gestion ?

Ateliers de travail

- ✓ Comment préparer son dialogue de gestion ?
- ✓ A quoi servent les indicateurs négociés lors du dialogue de gestion ?
- ✓ Quel est le rôle :
 - ✓ du coordinateur ?
 - ✓ du ou des professionnels de santé du bureau ?
 - ✓ des référents aux groupe de travail et adhérents de la CPTS
 - ✓ de la CPAM et de l'AM ?
- ✓ Quelles pièces justificatives à fournir et par qui ?
- ✓ Quels sont les outils de suivi ?
- ✓ Comment gérer le décalage entre l'activité prévisionnel lors de la signature de l'ACI et l'activité réellement réalisée ?
- ✓ Comment faire évoluer son ACI et pour quels motifs ?

Nos conseils

Questionnaire de satisfaction



Pour en savoir plus (vos animateurs d'ateliers)

Coordinateurs CPTS

- Ryad Maudarbaccus (CPTS Lievin-Pays d'Artois) : cpts.lievin.paysdartois@gmail.com
- Gael Boulanger (CPTS Pévèle du Douaisis) : gael.coordination@gmail.com

Union des URPS

- Manon Bernier : manon.bernier@urpsml-hdf.fr
- Townsend Adeline : adeline.townsend@urpsml-hdf.fr

Assurance Maladie

- Baptiste Marchand : Baptiste.marchand2@assurance-maladie.fr
- Damien Amouyel : damien.amouyel@assurance-maladie.fr
- Valérie Deschateaux : valerie.deschateaux@assurance-maladie.fr

ARS

- Clément Carré : clement.carre@ars.sante.fr

UNION
des **URPS**
HAUTS-DE-FRANCE



03 20 14 22 12



contact@urps-hdf.fr



MAISON DES URPS

11 square Dutilleul – 59000 LILLE



www.urps-hdf.fr

